CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier, de la susdite Municipalité,

QU'UNE séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard est convoquée, par le soussigné, pour être tenue à l'église, le jeudi 29 octobre 2026, à 17 h 00, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Modification de la résolution no 2026-07-257 – octroi de contrat pour les travaux de gestion des eaux d'infiltration au sous-sol de l'église de Saint-Adolphe-d'Howard
5. Octroi de contrat pour l'aménagement d'un abri visant à protéger les équipements de la remontée mécanique du Mont-Avalanche
6. Période de questions
7. Levée de la séance

DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard
Ce 26e jour d'octobre 2026

Réal Brassard
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 26 octobre 2026, à chacun des endroits suivants, soit : à l'hôtel de ville, à l'église et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26e jour d'octobre 2026.

Réal Brassard
Directeur général et greffier-trésorier